Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20261109-2026_77-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire du 9 novembre 2026

Date de convocation
3/11/2026

Date d'affichage
3/11/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Procurations : 0

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : P. LEBOURG, C. CIVI P. MANSAN, L. CROSNIER, C. DALLONGEVILLE, C. BONARD C. BECHET, P-A. MARTINEZ,
Absents excusés : C. DE QUELEN
Absents non excusés : M. LOUEDEC, F. LEYOUR

Secrétaire de séance : C. DALLONGEVILLE

N° 2026-77

Travaux de réparation de la toiture de la Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

VU l'instruction comptable M57 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des travaux de réfection et d'étanchéité de la toiture de la Salle des Fêtes au niveau de la verrière ;

VU le devis n° **DE000005** du 22 août 2026 présenté par l'entreprise **EI LE QUERE Christophe** (6 Kermenguy, 22160 Calanhel) :

- Échafaudage : **420,00 € HT**
- Dépose égout de toiture ardoise et zinguerie : **240,00 € HT**
- Pose et fourniture gouttière zinc naturel dvipt 33 (7 ML) : **595,00 € HT**
- Réfection pied de noue zinc : **350,00 € HT**
- Étanchéité pignon de la verrière (5 ML) : **340,00 € HT**
- **Total HT :** 1 945,00 € — **TVA (20 %) :** 389,00 € — **Total TTC : 2 334,00 €**

CONSIDÉRANT qu'il convient de valider et signer le devis en 2026 afin de garantir les conditions financières et la programmation des travaux ;

CONSIDÉRANT que la réalisation effective des travaux et leur paiement interviendront en 2027 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20261109-2026_77-DE

- **APPROUVER** le devis n° DE000005 d'un montant de **2 334,00 € TTC** (1 945,00 € HT)
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis en 2026 ainsi que tout document afférent.

<u>Décision du Conseil municipal</u> : adoptée à l'unanimité

Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Pour Le Maire et par délégation
Philippe LEBOURG, 1er adjoint

